



Comité partenarial Petite enfance du 19/10/2023

Ordre du jour

Planning des instances et des circulaires pour le déploiement de la Cog / planning des Copart

Evolution de l'architecture de financement des Caf au bénéfice des Eaje Psu à horizon 2027

Lancement d'un appel à contribution en vue de l'élaboration d'un axe dédié à la « qualité » au sein du Fonds Publics et Territoires

Dates et ordre du jour – T4 2023

Jeudi 19/10 : 16h15

- Evolution de l'architecture de financement des Eaje Psu
- Lancement des travaux d'enrichissement de l'axe "qualité" au sein du Fpt (contribution écrite pour le 8/11)

Jeudi 16/11 10h30 - 12h

- Retour de collecte : enrichissement des travaux de refonte du FPT, volet « qualité »

A définir (décembre)

- Synthèse des décisions Cas : investissement, journées pédagogiques, heures de concertation (voire bonus RH)

S'engager ensemble

*Architecture des financements petite
enfance*

COG 2023 - 2027

La structuration actuelle du modèle de financement des Eaje PSU :

Rappel des blocs de financement

Reste à financer
Par le gestionnaire

Financement au projet (Fonds Publics et Territoire, fonds locaux, etc.)

Financement forfaitaire par place, lié au rééquilibrage territorial et social

Bonus mixité sociale
entre 0€ et 2100€

Bonus inclusion handicap
entre 0€ et 1353€

Bonus territoire CTG contractué

Financement « socle » à l'heure, lié à l'activité = PSU

Financement de 66 % du prix de revient horaire plafonné x nombre d'heures facturées, déduction faite des participations familiales

Participations familiales

calculées en fonction des ressources et composition de la famille.

Prix de revient moyen 2022
17 516€

6 334 €

Aides Covid-19 : 104€

FPT 181€

138€ Bonus mixité
60€ Bonus inclusion handicap
1 849€ Bonus territoire ou Cej

5 883€

2 967€

% du prix de revient moyen

36%

2%

11%

Financements Caf =
46%

34%

17%

La Cog 2023 – 2027 prévoit de renforcer et d’adapter le modèle de financement :

« Le niveau de progression pluriannuelle du barème de la prestation de service unique (PSU) sera explicité en début de COG au regard notamment de l’évolution attendu des Eaje .

La PSU sera revalorisée dès 2023 afin de sécuriser les ressources des gestionnaires. Le maintien et le développement des places en crèches seront ensuite soutenus par le renforcement de financements forfaitaires via le bonus territoires dans le cadre des conventions territoriales globales. »

- La Cnaf a utilisé un indice mixte pour arrimer ses financements à l’évolution des prix de revient des Eaje (prévisions issues de la LPFP) puis opère un renforcement des financements forfaitaires à partir de 2025 :

	2022	2023	2024	2025	2026	2027	cumul 5 ans
Indice mixte prix salaires		104,11%	103,39%	102,33%	101,95%	101,95%	114,48%
Sur et sous-indexation Psu		106,71%	103,49%	100,04%	100,63%	100,61%	111,85%
Prix plafond Psu en €/h (cas couches & repas, taux facturation <=107%)	9,10	9,71	10,05	10,05	10,12	10,18	111,85%
Indice de revalorisation des BT places existantes (pour accélérer la convergence)		100,00%	100,00%	110,00%	108,10%	108,10%	128,54%

La Cog 2023 – 2027 prévoit également un ensemble de mesures nouvelles visant à adapter et renforcer les financements des Eaje :



Développer l'offre d'accueil et son accessibilité

Développer

Créer 35 000 nouvelles places d'EAJE PSU et créer un bonus trajectoire SPPE dans le cadre des CTG

Développer 1 000 places AVIP

+219M€

Rééquilibrage territorial

Majorer les financements dans les territoires les moins bien couverts

+169M€

Développer une offre d'amorçage et d'ingénierie dans les "déserts petite enfance" et rénover la démarche IDA (informer, détecter, accompagner)

+10M€



Soutenir la qualité d'accueil et l'attractivité des métiers

Accompagner la mise en place d'un socle social commun +238M€

Soutenir les pratiques professionnelles

Augmenter les heures de concertation (de 6h par place à 6h par enfant)
+21M€

Financer des journées pédagogiques (3 journées/an) **+ 28M€**

Renforcer le fonds publics et territoires sur l'accompagnement de la qualité **+ 58M€**

Rénover le contrôle

Rénover les modalités de contrôle de l'ensemble des EAJE (360°, MC Paje)

Refondre les financements pour améliorer la qualité

Linéariser le barème PSU pour réduire les effets de seuil et améliorer la qualité de l'accueil et de vie au travail **+ 21M€**

Accélérer la forfaitisation du financement **+233M€**

La structuration du futur modèle de financement des Eaje PSU : une personnalisation accrue

Rappel des blocs de financement

Reste à financer
Par le gestionnaire

Financement au projet (Fonds Publics et Territoire, fonds locaux, etc.)

Financement forfaitaire par place, lié au rééquilibrage territorial et social

Bonus
mixité sociale

Bonus
inclusion handicap

Bonus
territoire CTG
revalorisé

Bonus trajectoire

Bonus
SSC/RH

Financement « socle » à l'heure, lié à
l'activité = PSU

Barème PSU
linéarisé

Heures PAE

Journées
pédagogiques

Participations familiales
calculées en fonction des ressources et composition de la famille.

Déplafonnement du barème national

Prix de revient moyen 2027
21 319 €

7 338 €

316 €

3 573 €

6 741 €

3 351 €

% du prix de revient moyen

34%

2%

17%

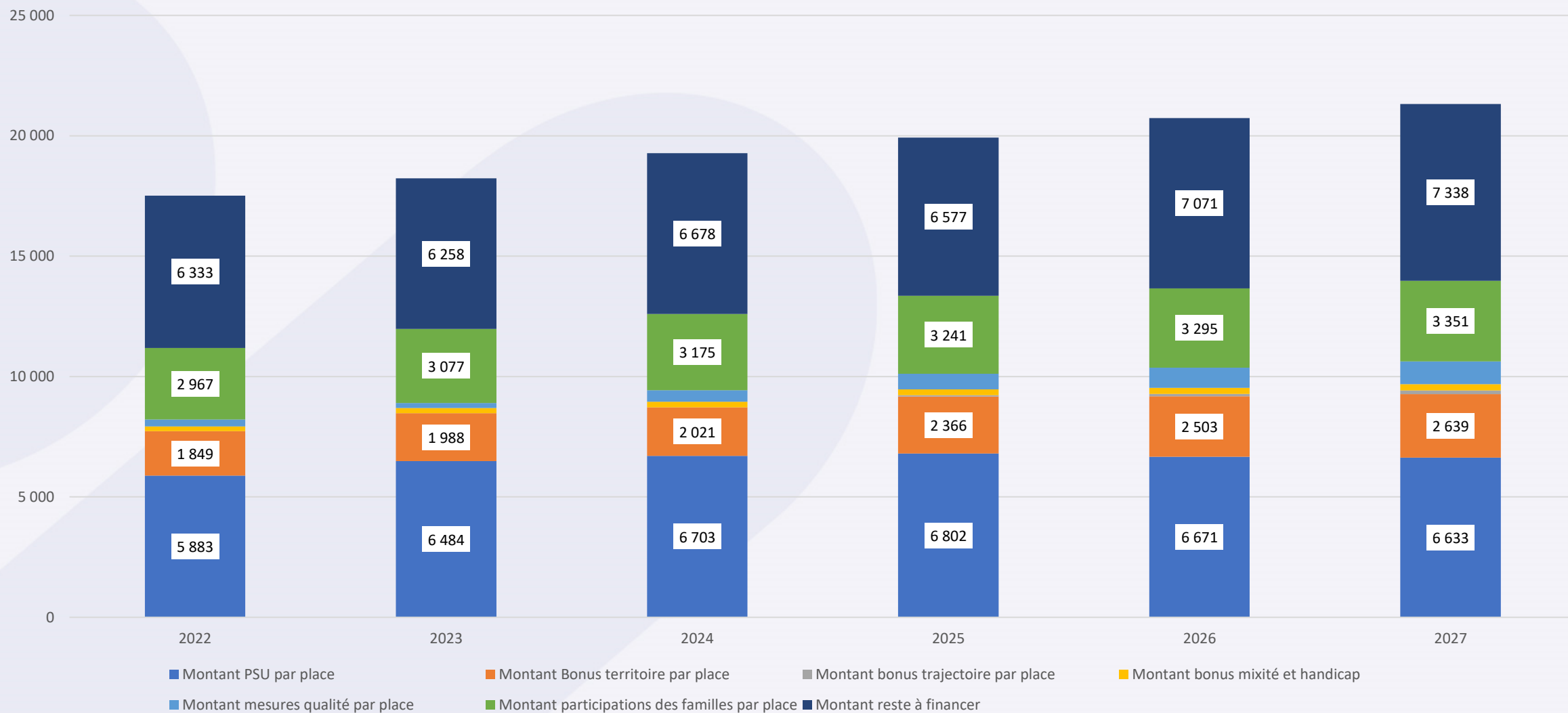
Financements Caf =
50%

31%

16%

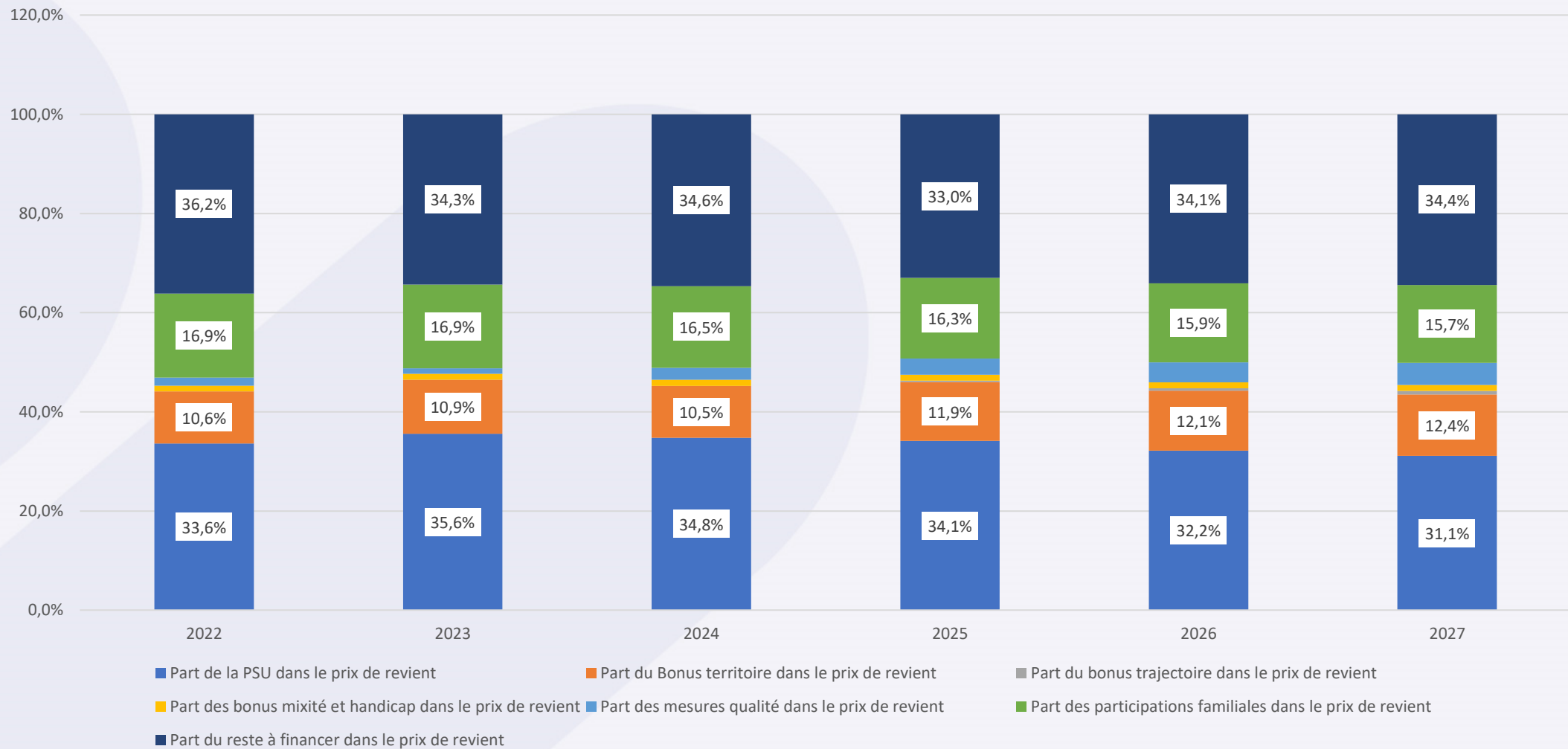
Evolution en montant des différents financements dans le cadre du scénario Cog 2023-2027:

Evolution des différentes composantes du financement des Eaje dans le cadre de la Cog 2023-2027
En euros par place



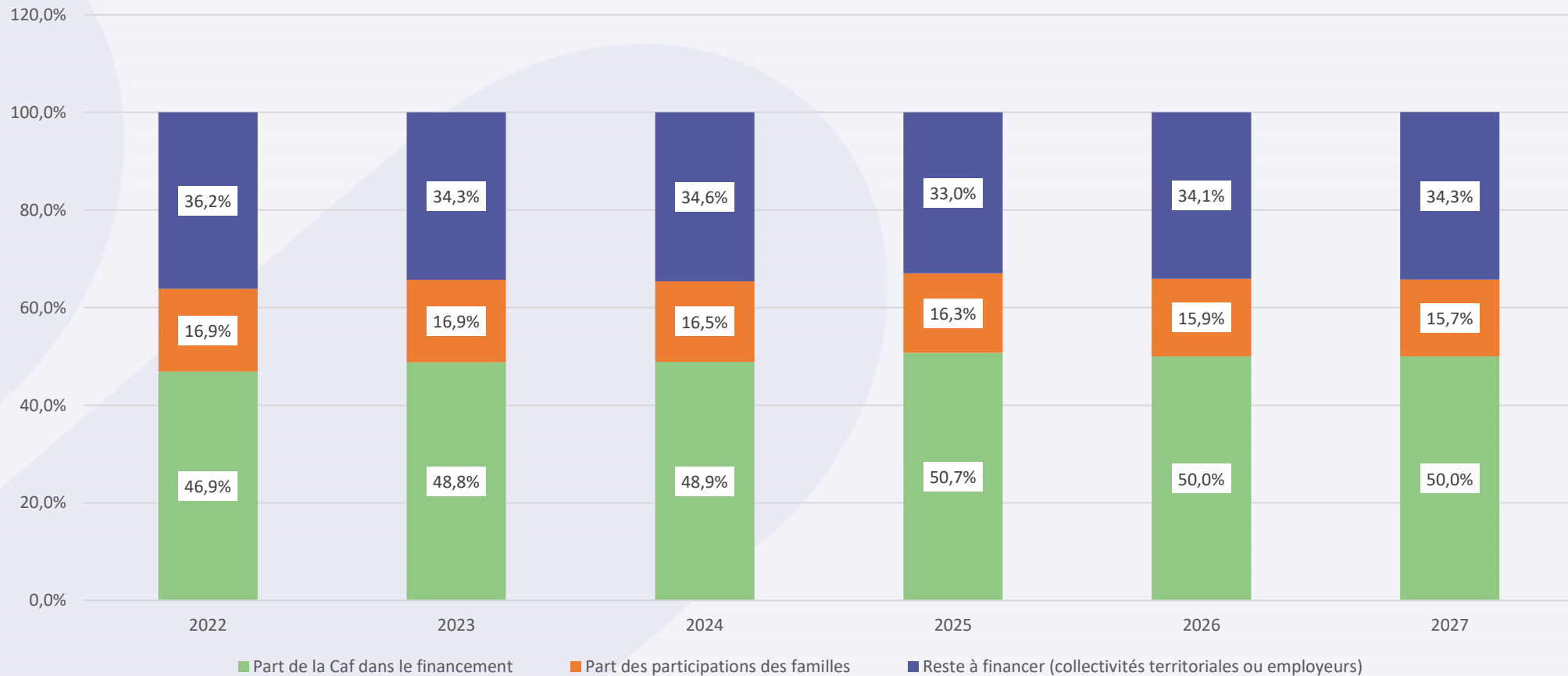
Part des différents financements dans le scénario Cog 2023-2027 :

Evolution des différentes composantes du financement des places d'Eaje :
En %



Part des différents financeurs dans le scénario Cog 2023-2027 :

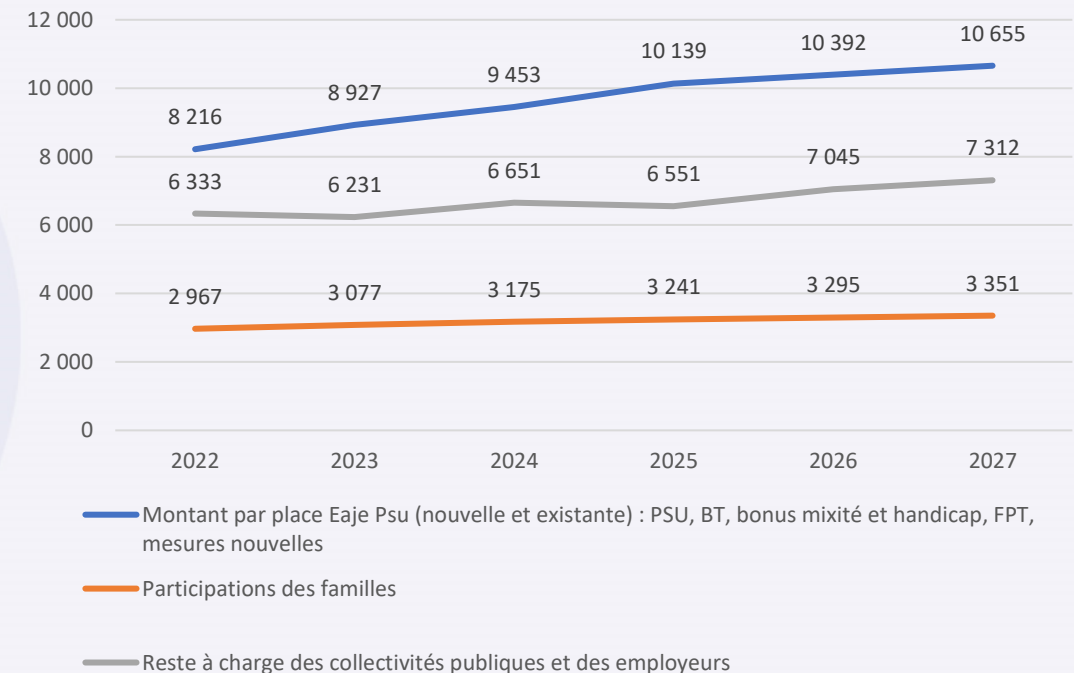
Evolution de la part des différents financeurs
En %



Les financements de la Branche famille augmenteront plus vite que le prix de revient lors de la prochaine Cog et la part forfaitaire progresse :

- La mise en œuvre de toutes les mesures fait passer les financements de 46,9% à 50% soit +3,1%. Le montant financé par place par la Caf augmente de 29,7%
- La part forfaitaire des financements Caf passe de 28,4% à 32,3%
- Le prix de revient pourrait augmenter de l'ordre de 21,7% (14,5% effet indice mixte + 7,2% sous l'effet des évolutions salariales).
- Les participations des familles devraient évoluer de +13,0% et celle du reste à financer par un tiers (collectivité territoriale ou employeur) de +15,9%.

Evolution des montants de financement par place dans le cadre de la Cog 2023-2027



Cas-moyen : crèche municipale avec bonus territoire (3 500 Eaje)

Rappel des blocs de financement

Reste à financer
Par le gestionnaire

Financement au projet (Fonds Publics et Territoire, fonds locaux, etc.)

Financement forfaitaire par place, lié au rééquilibrage territorial et social

Bonus
mixité sociale

Bonus
inclusion handicap

Bonus
territoire CTG
revalorisé

Bonus trajectoire

Bonus
SSC/RH

Financement « socle » à l'heure, lié à
l'activité = PSU

Barème PSU
linéarisé

Heures PAE

Journées
pédagogiques

Participations familiales

calculées en fonction des ressources et composition de la famille.

Déplafonnement du barème national

Prix de revient moyen 2022
16 899 €

6 673 €

181€

Bonus mixité
bonus inclusion handicap
Bonus territoire ou Cej
1 878€

5 538 €

2 629€

Prix de revient moyen 2027
20 612 €

8 127 €

316€

Bonus mixité
Bonus handicap
Bonus SSC
Bonus trajectoire
Bonus territoire
2 931€

6 269€
Avec journées
pédagogiques
Et heures de concertation

2 970€

Cas-moyen : crèche associative avec bonus territoire (2 650 Eaje)

Rappel des blocs de financement

Reste à financer
Par le gestionnaire

Financement au projet (Fonds Publics et Territoire, fonds locaux, etc.)

Financement forfaitaire par place, lié au rééquilibrage territorial et social

Bonus
mixité sociale

Bonus
inclusion handicap

Bonus
territoire CTG
revalorisé

Bonus trajectoire

Bonus
SSC/RH

Financement « socle » à l'heure, lié à
l'activité = PSU

Barème PSU
linéarisé

Heures PAE

Journées
pédagogiques

Participations familiales

calculées en fonction des ressources et composition de la famille.

Déplafonnement du barème national

Prix de revient moyen 2022
16 812 €

4 637 €

181€

Bonus mixité
Bonus inclusion handicap
Bonus territoire ou Cej
2 253€

6 755€

2 966€

Prix de revient moyen 2027
20 513 €

5 269 €

316€

Bonus mixité
Bonus handicap
Bonus SSC
Bonus trajectoire
Bonus territoire
3 935€

7 649€
Avec journées
pédagogiques
Et heures de concertation

3 350€

Cas-moyen : crèche privé secteur marchand avec réservation employeur et sans bonus territoire (830 Eaje)

Rappel des blocs de financement

Reste à financer
Par le gestionnaire

Financement au projet (Fonds Publics et Territoire, fonds locaux, etc.)

Financement forfaitaire par place, lié au rééquilibrage territorial et social

Bonus
mixité sociale

Bonus
inclusion handicap

Bonus
territoire CTG
revalorisé

Bonus trajectoire

Bonus
SSC/RH

Financement « socle » à l'heure, lié à
l'activité = PSU

Barème PSU
linéarisé

Heures PAE

Journées
pédagogiques

Participations familiales

calculées en fonction des ressources et composition de la famille.

Déplafonnement du barème national

Prix de revient moyen 2022
19 388 €

8 460 €

181€

22€

6 413€

4 313€

Prix de revient moyen 2027
23 463 €

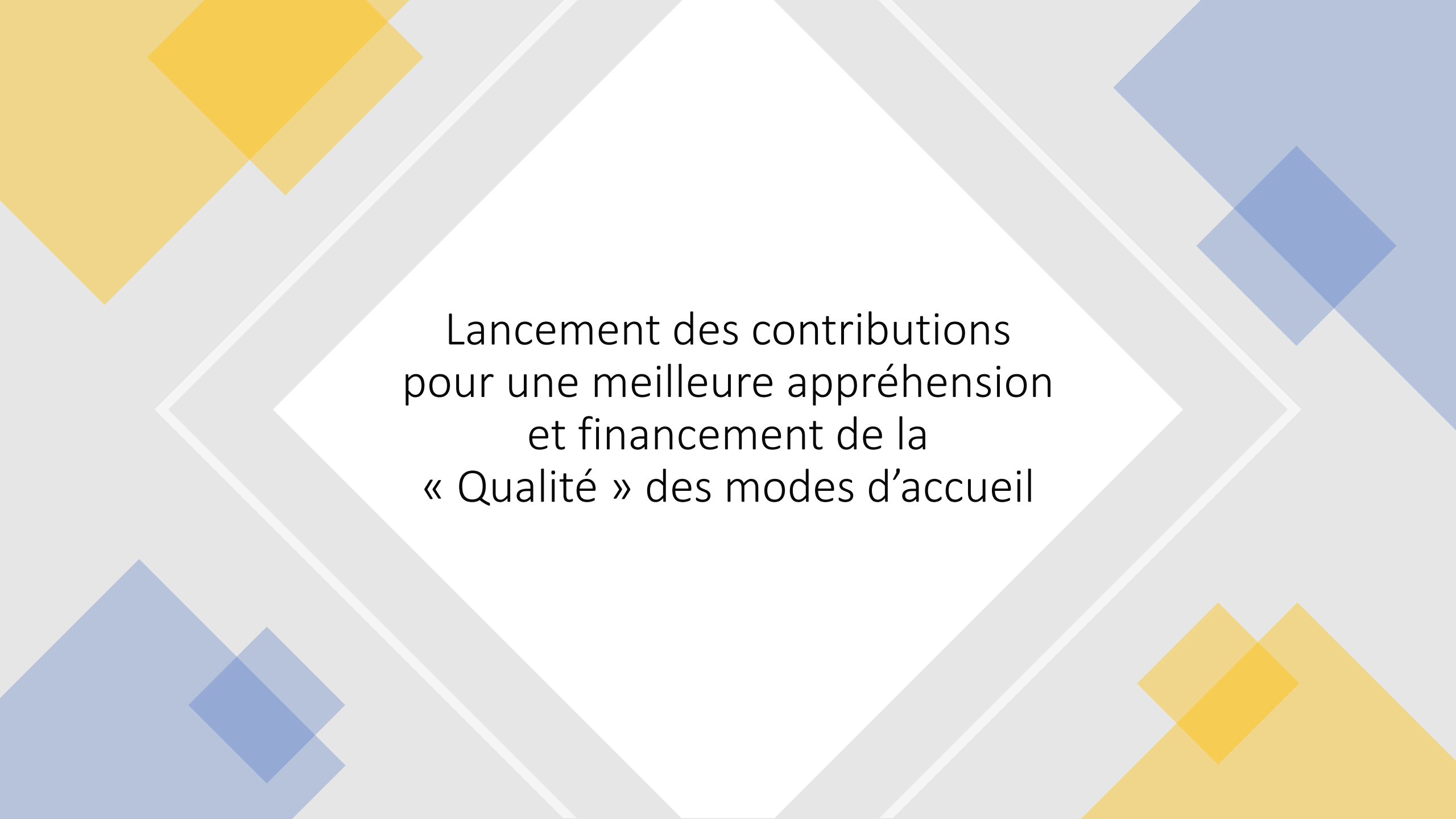
10 112 €

316€

934 €

7 229€
Avec heures de
concertation
Et journées pédagogiques

4 872€



Lancement des contributions
pour une meilleure appréhension
et financement de la
« Qualité » des modes d'accueil

Les objectifs « qualité » des financements actuels des Caf

**Donner durablement
les moyens de la
qualité**

Prise en compte des spécificités des territoires, de l'évolution des coûts, du vieillissement des Eaje

Favoriser une qualité de gestion propice à la pérennité des structures

Piaje
Fme

Psu
Bonus
territoire

Fonds
locaux

Ida

**Adapter le niveau de
service aux besoins des
familles**

Prise en compte des besoins réels des familles + couches et repas
Financer une part croissante du temps de travail hors enfants

Psu

Heures de
contertation

**Favoriser l'accessibilité
des Eaje à tout public**

Application d'un barème des participations familiales
Favoriser émergence de projets ambitieux et innovants pour publics vulnérables
Accueillir toutes les familles, tous les enfants

Bonus mixité
et handicap

Psu

FPT

La COG 2023-2027 prévoit le renforcement de la prise en compte des objectifs de qualité dans le financement des Caf

Mieux valoriser le temps de travail «hors enfants »

3 journées pédagogiques (2024)

Majoration des heures de concertation (2025)

Corriger des effets induits par le mode de calcul de la Psu

Réforme de la prise en compte du taux de facturation (2025)

Nouvel axe Fpt dédié à la qualité

Accueil collectif et individuel (dès 2024)

en lien avec la mission igas

Mieux valoriser le temps de travail « hors enfants »

JOURNEES PEDAGOGIQUES



20,4 M € dès 2024

Définition et objectifs

Temps de réflexion entre professionnels en-dehors de la présence des enfants pour ajuster l'organisation, les pratiques pédagogiques, rédiger ou réviser le projet d'accueil, mettre à jour les connaissances relatives au développement du jeune enfant

Principes

Eaje fermé. Pas d'accueil d'enfants ce jour-là. Personnel présent. Compensation Psu (non perçue) et participations familiales (non perçues)

Modalités de calcul

Nombre de journées pédagogiques déclarées (1,2 ou 3 /an) x 10h (forfait, en cours de calage)
x nb de places de l'autorisation de fonctionnement x montant unitaire de la PSU

Impacts SI

Déclaration du nombre de journées pédagogiques dans le module de déclaration

Modalités de contrôle

Feuille d'émargement des professionnels, pointage à zéro en heures réalisées et facturées sur ces journées, (facture d'un prestataire, le cas échéant)

Mieux valoriser le temps de travail « hors enfants »

HEURES DE PREPARATION DE L'ACCUEIL DE L'ENFANT



20,8 M € à partir de 2025

Définition et objectifs

Temps dédié à la préparation de l'accueil de chaque enfant, à l'accompagnement à la parentalité, aux échanges avec les partenaires rendus utiles par la situation singulière de chaque enfant

Principes

Compléments financiers s'ajoutant aux heures facturées ouvrant droit à la Psu

Modalités de calcul

6h x par nombre enfants inscrits ayant fréquenté la structure au moins une fois dans l'année x montant de PSU unitaire

Impacts SI

Changement de la formule de calcul (auparavant calcul en fonction des places)

Modalités de contrôle

Non soumis à pièce justificative

Nouvel axe FPT dédié à la qualité

Ambitions

Favoriser l'amorçage de trajectoires visant à atteindre un niveau supérieur au socle prévu par le cadre normatif applicable

Principes

Financement de l'amorçage de trajectoires d'élévation de la qualité à l'échelle d'un établissement ou d'un réseau d'établissements

Les dimensions de la qualité

Qualité du lieu d'accueil et des conditions de travail

Accessibilité et qualité du projet social

Une équipe qualifiée, en nombre suffisant, avec des conditions d'emploi attractives

Qualité du projet éducatif et réflexivité des pratiques

FPT axe
« qualité »

Hypothèses d'un axe Fpt dédié à la qualité

Renforcer la constitution des équipes pluridisciplinaires

« une équipe qualifiée, bénéficiant de conditions d'emploi attractives »

Constitution de l'équipe et recherche d'un haut niveau de qualification

Soutenir à l'amorçage de la diversification de l'équipe en nombre et en qualification ;

Favoriser l'émergence d'« Eaje d'application », en partenariat avec les organismes de formation, endossant un rôle prépondérant pour l'encadrement et la formation des stagiaires, l'accompagnement des débuts de carrière et l'innovation pédagogique

Coordination des fonctions managériales en Eaje

Création d'une fonction de coordination pédagogique et mise en réseau des fonctions de direction à l'échelle des territoires

Analyse de la pratique pour les fonctions d'encadrement d'Eaje

Parcours coordonnés d'accompagnement à la prise de fonction des directions d'Eaje

Hypothèses d'un axe Fpt dédié à la qualité

**Qualité du projet
éducatif et réflexivité
des pratiques**

Animation des projets éducatifs :

Financer des interventions extérieures pour développer des axes du projet éducatif (développement des pratiques artistiques)

Amorcer à l'échelle d'un territoire les démarches d'évaluation croisée des projets d'établissement et des pratiques

Soutenir la transformation des projets avec une ambition systémique par la recherche d'une élévation de la qualité (ex adhésion à une démarche globale de DD type label vie)

Réactions et retours des partenaires

L'objectif de l'axe « Qualité », ses volets et actions visées vous paraissent-ils de nature à contribuer à l'élévation de la qualité d'accueil au sein des Eaje ?

Avez-vous dans le cadre de vos réseaux d'autres projets concourant à l'élévation de la qualité dont l'amorçage est favorisé ou conditionné par un financement branche Famille ?

Recueil de vos contributions écrites à la suite de ce copart et d'ici le 8 novembre

Présentation en séance au prochain copart de novembre